

Objet	Le PESS finance en priorité les dépenses immatérielles et l'augmentation du fonds de roulement liées au développement de l'activité ou à la réalisation d'un programme d'investissement corporel ou incorporel
Bénéficiaires	Tous les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire*, implantées et immatriculées en France - quelle que soit l'activité - sauf agriculture, intermédiation financière, promotion ou location immobilière. <ul style="list-style-type: none">• de plus de 3 ans d'existence• respectant la définition européenne de la PME• produisant des comptes annuels (bilan et compte de résultat) <p>*Voir en annexe les catégories juridiques INSEE des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. A défaut, peuvent également bénéficier du PESS les PME immatriculées au registre du commerce et des sociétés avec la mention de la qualité d'entreprise de l'économie sociale et solidaire.</p>
Modalités	<u>Montant</u> : <ul style="list-style-type: none">• Minimum : 10 000 €• Maximum : 50 000 €, porté à 100 000 € en cas d'intervention de la région <u>Durée/amortissement</u> : <ul style="list-style-type: none">• 5 ans dont 1 an de différé d'amortissement en capital• Echéances mensuelles à terme échu• Amortissement linéaire du capital <u>Garanties</u> : Aucune sûreté réelle, ni garantie personnelle
Conditions Financières	<ul style="list-style-type: none">• Taux fixe : selon barème en vigueur• Frais de dossier : 0,40% du montant du PESS
Partenariats	Le PESS accompagne obligatoirement un financement extérieur dans un rapport de 1 pour 1 : <ul style="list-style-type: none">• Soit un concours bancaire sous forme de prêt à moyen ou long terme, crédit-bail ou location financière,<ul style="list-style-type: none">• réalisé(s) depuis moins de 6 mois,• d'une durée minimum de trois ans. Le financement bancaire associé peut bénéficier de la garantie de Bpifrance <ul style="list-style-type: none">• Soit un apport en fonds propres ou quasi fonds propres par :<ul style="list-style-type: none">• des personnes physiques, en ce compris les fonds levés auprès d'opérateurs de crowdfunding• une société de capital risque
Demande en ligne	Sur le site bpifrance.fr
Contact	Pour contacter Bpifrance de votre région : bpifrance.fr

CATEGORIES JURIDIQUES INSEE DES ENTREPRISES PARTICIPANT A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

CODE	LIBELLE CATEGORIE JURIQUE
5195	Association coopérative inscrite (droit local Alsace Moselle)
5307	Société en commandite simple coopérative
5309	Société en commandite par actions coopérative
5443	SARL coopérative de construction
5451	SARL coopérative de consommation
5453	SARL coopérative artisanale
5454	SARL coopérative d'intérêt maritime
5455	SARL coopérative de transport
5458	SARL coopérative ouvrière de production (SCOP)
5459	SARL union de sociétés coopératives
5460	Autre SARL coopérative
5505	SA à participation ouvrière à conseil d'administration
5547	SA coopérative de production de HLM à conseil d'administration
5551	SA coopérative de consommation à conseil d'administration
5552	SA coopérative de commerçants-détaillants à conseil d'administration
5553	SA coopérative artisanale à conseil d'administration
5554	SA coopérative (d'intérêt) maritime à conseil d'administration
5555	SA coopérative de transport à conseil d'administration
5558	SA coopérative ouvrière de production (SCOP) à conseil d'administration
5559	SA union de sociétés coopératives à conseil d'administration
5560	Autre SA coopérative à conseil d'administration
5605	SA à participation ouvrière à directoire
5643	SA coopérative de construction à directoire
5647	Société coopérative de production de HLM anonyme à directoire
5651	SA coopérative de consommation à directoire
5652	SA coopérative de commerçants-détaillants à directoire
5653	SA coopérative artisanale à directoire
5654	SA coopérative d'intérêt maritime à directoire
5655	SA coopérative de transport à directoire
5658	SA coopérative ouvrière de production (SCOP) à directoire
5659	SA union de sociétés coopératives à directoire
5660	Autre SA coopérative à directoire
6316	Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA)
6317	Société coopérative agricole
6318	Union de sociétés coopératives agricoles
9220	Association déclarée
9221	Association déclarée d'insertion par l'économique
9222	Association intermédiaire
9223	Groupement d'employeurs
9230	Association déclarée, reconnue d'utilité publique
9240	Congrégation
9260	Association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle)
9300	Fondation